

Lundi, 22 novembre 2011

2011-11-22

Séance d'ajournement du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mardi, vingt-deux novembre deux mille onze (22-11-11) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Stéphane Poirier, maire suppléant et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère (absent)  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

#### **ORDRE DU JOUR (suite)**

- 1° Formation réseau d'égout ;
- 2° Camion 1 tonne avec équipement à neige ;
- 3° Cadeaux pour dignitaires - conférence de presse du 6 décembre 2011 ;
- 4° Varia ;

#### **FORMATION RÉSEAU D'ÉGOUT**

201111-224

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien autorisent les employés à suivre une formation sur le fonctionnement du débitmètre à la station d'épuration.

Adoptée

#### **CAMION 1 TONNE AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE**

Un retour sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

#### **CADEAUX POUR DIGNITAIRES CONFÉRENCE DE PRESSE DU 6 DÉCEMBRE 2011**

Des vérifications seront faites dans ce dossier.

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201111-225

Le conseiller Claude St-Cyr propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Stéphane Poirier, maire-suppléant

*« Je, Stéphane Poirier, maire-suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*